



PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL & DES BUDGETS ANNEXES

LE COMPTE ADMINISTRATIF

Définitions

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par l'ordonnateur.

Il est conforme au compte de gestion dressé par le comptable public.

Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

Le compte administratif de la commune est divisé en chapitres et articles selon :

- L'instruction ministérielle M14 pour le budget principal COMMUNE et des budgets annexe assainissement collectif et lotissement Lapouge ;
- L'instruction ministérielle M49 pour le budget annexe du service assainissement collectif.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente les résultats comptables de l'exercice.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Il retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser). Le compte administratif de la commune est établi en section de fonctionnement et section d'investissement, tant en recettes qu'en dépenses.

Le compte administratif de la commune est arrêté par le maire.

Pour mémoire, lorsque le budget est adopté, celui-ci tient compte d'un certain nombre de règles :

- Les crédits sont votés par chapitre, le conseil municipal de Brantôme en Périgord ayant décidé de ne pas l'approuver par article ;

- Le budget de la ville de Brantôme en Périgord est voté par nature. Il comporte une présentation fonctionnelle.

La nomenclature par nature et la nomenclature par fonction ainsi que la présentation des documents budgétaires sont fixées par voie réglementaire.

La section de fonctionnement ou d'exploitation (selon la classification du budget) regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;

- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des trois grands impôts Directs locaux, de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;

- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement

Le compte administratif est établi en conformité avec le compte de gestion établi par le trésorier municipal.

Il est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une charge de fonction et une obligation d'ordre public.

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité) ;
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local ;

Brantôme en Périgord :

Le budget principal 2022 voté le 21 mars 2022 s'élevait à 3 581 301,33 € en section de fonctionnement et à 3 340 935,00 € en section d'investissement.

Trois décisions modificatives sont venues abonder la section fonctionnement pour 227 696 € et la section d'investissement pour 139 800 € portant ainsi les montants prévisionnels du budget principal à 3 808 997,33 € en section de fonctionnement et 3 480 735,00 € en section d'investissement.

Quelques données issues de la fiche DGF 2022 :

La population totale est établie à 3726 personnes pour 2022.

Potentiel fiscal 4 taxes : 3 033 380 €

Potentiel fiscal 4 taxes par habitant : 735,900049 €

Potentiel financier : 3 581 042 €

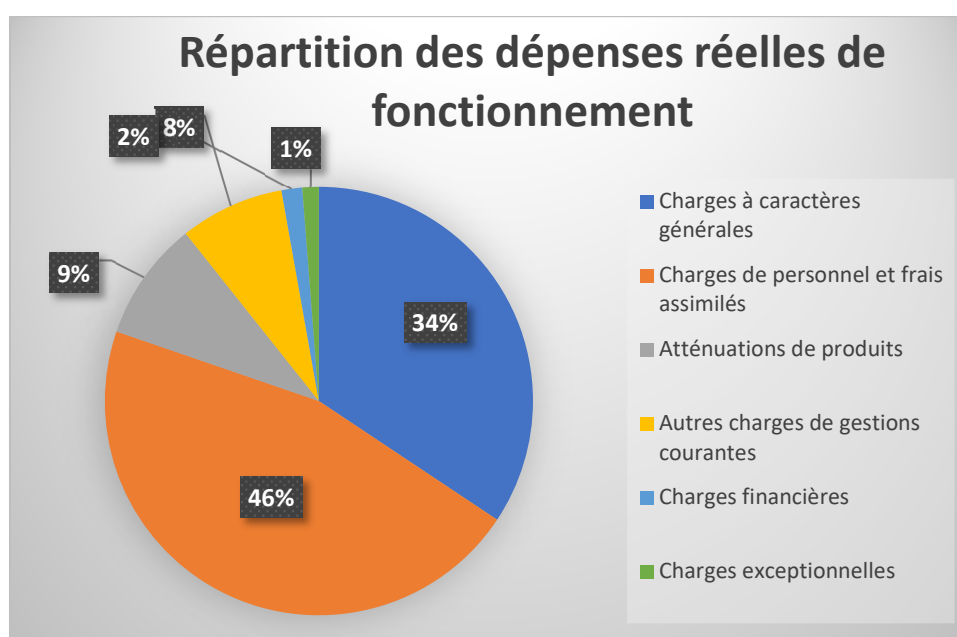
Potentiel financier 4 taxes par habitant : 868,763222 €

La commission finances a pris connaissance des comptes administratifs de la commune le 23 février 2023.

Les comptes administratifs de la commune sont synthétiquement présentés comme suivant :

Budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Opérations réelles			
	CHARGES	PREVISIONS	REALISATIONS
011	Charges à caractères générales	1 050 385,00 €	1 022 756,97 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 419 280,00 €	1 368 472,38 €
014	Atténuations de produits	273 200,00 €	269 372,96 €
022	Dépenses imprévues	7 098,33 €	
65	Autres charges de gestions courantes	244 710,00 €	234 694,06 €
66	Charges financières	47 000,00 €	46 713,04 €
67	Charges exceptionnelles	37 274,00 €	36 920,69 €
68	Dotations aux provisions...		
	TOTAL	3 078 947,33 €	2 978 930,10 €
Opérations d'ordres			
042	Cession d'immobilisation & amortissements	114 000,00 €	131 908,68 €
023	Virement à la section d'investissement	616 050,00 €	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 808 997,33 €	3 110 838,78 €



Les charges à caractère général (énergie, carburant, téléphonie, maintenance, entretien des biens, assurance.....) augmentent de 28.64 % par rapport à n-1 sous l'effet d'un contexte inflationniste et de la reprise des activités de manière habituelle en sortie de crise sanitaire.

Les atténuations de produits sont principalement composées des attributions de compensations vers la communauté de communes à hauteur de 246 970 € et sont stables.

La masse salariale impactée par plusieurs mesures gouvernementales, la création de nouveaux services à la population (MFS, PVD, Classe ULIS, Renforcement de la PM en période estivale...) et la nécessité de recourir à des contractuels lors d'arrêts prolongés des titulaires augmentent d'11,57% par rapport à 2021.

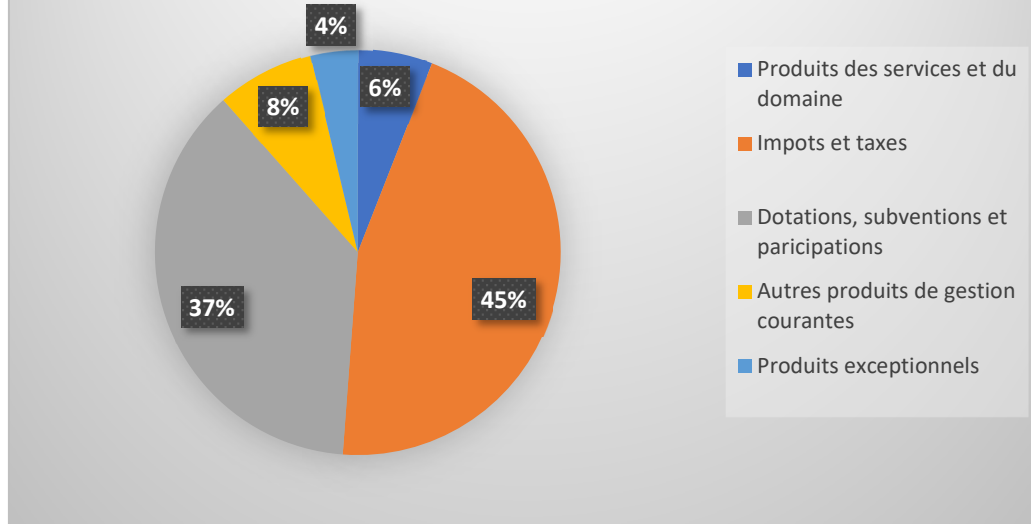
Les autres charges de gestion courantes (indemnités des élus, contributions et adhésions diverses) sont stables.

Les charges financières en raison d'un nouvel emprunt souscrit en 2022 augmentent de 6 700 €.

Les charges exceptionnelles 2022 ont enregistré comme les années précédente le paiement d'un achat d'immeuble en viager situé à St Crépin de Richemont pour un montant de 28 474 € et le versement d'un fonds de solidarité exceptionnel au Ribérac.

RECETTES			
Opérations réelles			
	PRODUITS	PREVISIONS	REALISATIONS
13	Atténuations de charges		6 979,73 €
70	Produits des services et du domaine	163 900,00 €	212 796,79 €
73	Impôts et taxes	1 611 300,00 €	1 618 980,46 €
74	Dotations, subventions et participations	1 313 375,00 €	1 334 199,60 €
75	Autres produits de gestion courantes	292 000,00 €	277 975,51 €
76	Produits financiers	2 950,00 €	2 955,93 €
77	Produits exceptionnels	119 955,00 €	134 928,37 €
78	Reprise sur provisions	9 497,00 €	9 497,00 €
	TOTAL	3 512 977,00 €	3 598 313,39 €
Opérations d'ordres			
042	Plus value de cession	48 320,00 €	31 321,44 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 629 634,83 €
002	Excedent de fonctionnement reporté de 2021	247 700,33 €	

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



Les produits de gestions ont augmenté de 5,29 % par rapport à 2021

Les droits de place (terrasse et aires de stationnement camping-cars) en légère baisse notamment pour les droits de stationnement des camping-cars en raison très certainement d'un contexte économique compliqué qui a impacté la fréquentation 2022. Toutefois, une forte augmentation des produits relatifs au stationnement payant en centre-ville (+ 17 481 €).

La fiscalité locale : l'intégration fiscale progressive sur une période de 13 ans, consécutive à la création de la commune nouvelle a débuté en 2020 pour une durée de 13 ans. Aussi, les taux votés sont des taux globaux (taux moyens pondérés). C'est pourquoi, un taux d'intégration progressif différent calculé par les services fiscaux est appliqué pour chacune des communes historiques pour les taxes directes locales (se référer au rapport d'orientation budgétaire).

La mise en place de la réforme visant à supprimer la taxe d'habitation sur les ménages a démarré en 2021.

Pas d'augmentation des taux de la fiscalité en 2022.

Sans augmentation des taux, la recette des taxes locales a augmenté de 46 275 €, en raison de la revalorisation des bases de + 3.40 %.

Les dotations de fonctionnement : la Dotation Globale de Fonctionnement a été très légèrement écartée de 1 395 € et les dotations de péréquation ont quant à elles progressées de 37 200 €.

Les produits exceptionnels augmentent fortement en raison de recettes émanant d'indemnisations de sinistres mais surtout d'un fort taux de remboursement de l'assurance statutaire au titre d'un important d'absentéisme.

Section de fonctionnement : à retenir

Rappel :

Rappel du compte administratif 2021 : dépenses 2 699 701.20€ / recettes 3 547 401.53 €.

Les dépenses totales de fonctionnement sont en hausse de 15,22 % par rapport au CA 2021.

Les recettes totales de fonctionnement sont en hausse de 9.27 % par rapport au CA 2021.

Taux d'exécution :

Les taux d'exécution de la section de fonctionnement en dépenses réelles et en recettes réelles sont respectivement de 96.75 % et 102.26 %.

Le résultat de fonctionnement 2022 :

	Résultat de fonctionnement 2021 (Recettes-Dépenses)	518 796,25 €
002	Excédent de fonctionnement 2021 reporté	247 700.33 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER et AFFECTER au BP 2023	766 496,38 €

Epargne brute

L'épargne brute (capacité d'autofinancement) de la commune est de 619 383 € soit 17,21 % des recettes réelles de fonctionnement (23.59 % en 2021).

L'épargne brute représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement (hors écritures de cessions) de fonctionnement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Opérations réelles			
	CHARGES	PREVISIONS	REALISATIONS
10	Dotation		
101	Voirie - Aménagements urbains	646 052,84 €	355 147,06 €
102	Réserves Foncières	25 000,00 €	132,00 €
105	Aménagement du site - Abbaye	227 035,00 €	38 796,22 €
106	Groupe Scolaire	190 090,00 €	166 145,78 €
110	Matériel	83 100,00 €	4 880,17 €
111	Bâtiments	393 766,00 €	157 267,15 €
113	Cimetière	49 700,00 €	1 664,42 €
114	Salle d'Animation	7 550,00 €	
117	Ateliers municipaux av du 8 mai	40 000,00 €	9 269,80 €
118	Espaces verts	80 618,00 €	2 512,12 €
119	City stade		
120	Panneaux photovoltaïques	144 700,00 €	66 876,13 €
121	Hôtel de ville place Olivir Roy	971 120,00 €	102 494,46 €
122	Aménagement du jardin des moines	20 000,00 €	0,00 €
123	Micro folie	117 000,00 €	789,96 €
16	Emprunt et dettes assimilées	206 646,00 €	204 143,01 €
204	Subvention	63 654,00 €	63 653,56 €
020	Dépenses imprévues	20 700,00 €	
	TOTAL	3 286 731,84 €	1 173 771,84 €
Opérations d'ordres			
040	Opérations d'ordres section à sections	48 320,00 €	31 321,44 €
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €	2 199,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 435 051,84 €	1 207 292,28 €
001	Déficit d'exécution 2021 reporté	45 683,16 €	

Les dépenses réelles d'investissement :

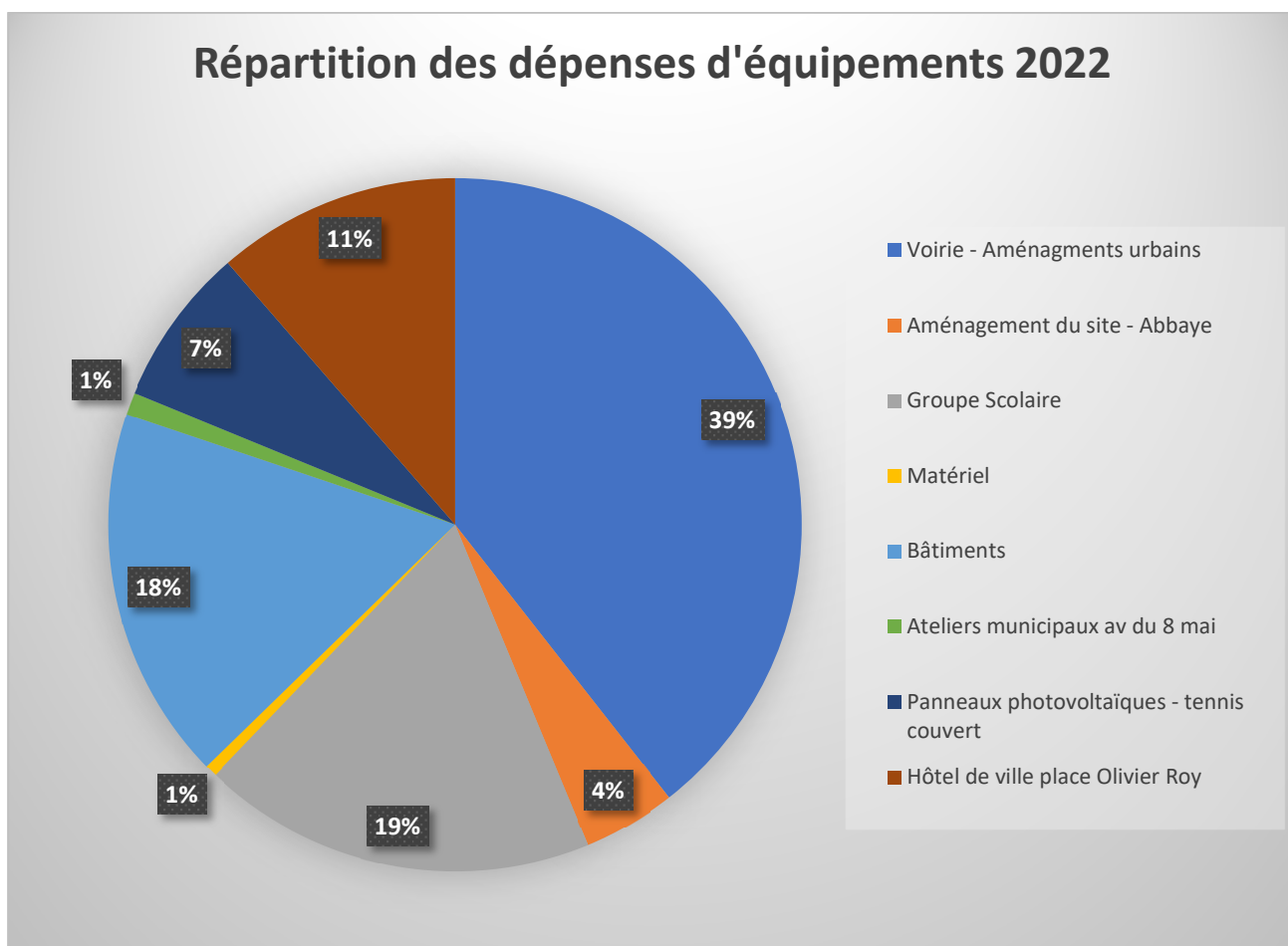
En 2022 les dépenses réelles d'investissement atteignent 1 173 771,84 € décomposées comme suit :

- Dépenses d'équipement : 905 975,27 €
- Dépenses financières : 204 143,01 €
- Fonds de concours : 63 653,56 €

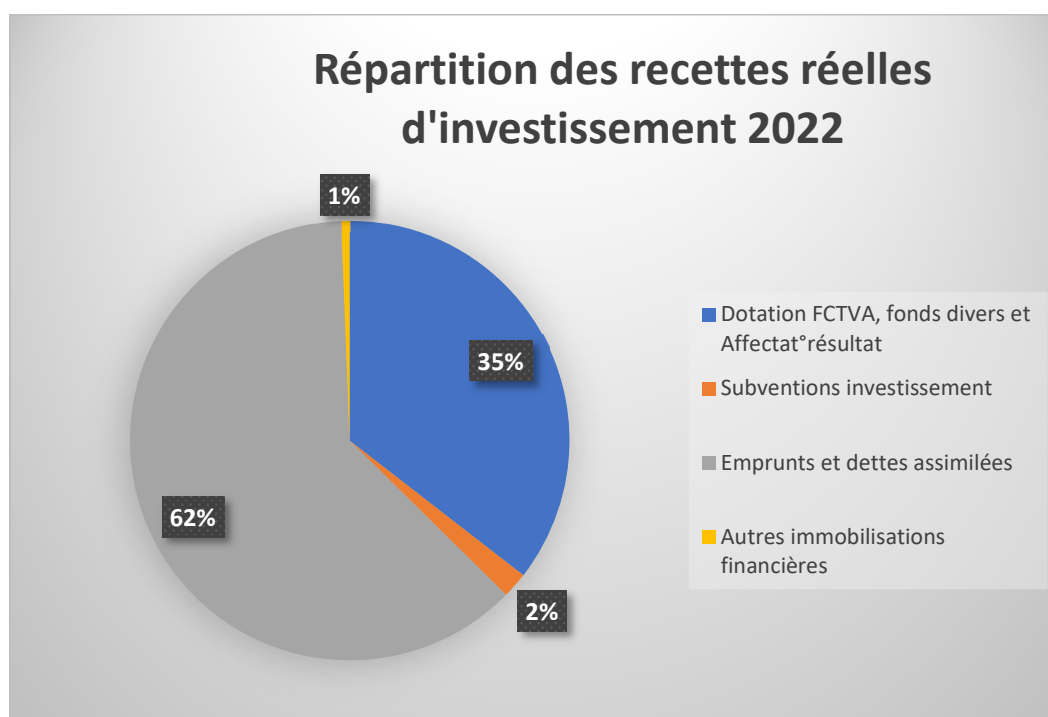
Dépenses d'équipements	Prévisions budgétaires	Réalisation	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Réalisé 2022	2 995 731 €	905 975 €	30.24 %	793 268 €
Réalisé 2021	1 292 319 €	597 318 €	46.22 %	615 391 €
Rappel 2020	1 403 863 €	838 928 €	59.76 %	493 841 €

Le taux assez bas de réalisation des dépenses d'équipement 2022 est essentiellement dû au non commencement des travaux de construction de l'hôtel de ville et budgétisé pour partie en 2022. En outre beaucoup de travaux ont été achevés ou réalisés en fin d'année et n'ont pu faire l'objet de facturation d'où le montant élevé des restes à réaliser.

Les principales dépenses d'équipements 2022 se répartissent dans les secteurs d'interventions de la collectivité de la façon suivante :



RECETTES			
Opérations réelles			
	PRODUITS	PREVISIONS	REALISATIONS
001	Solde d'exécution invest n-1		
10	Dotations, fonds divers et réserves	710 000,00 €	744 436,03 €
13	Subventions investissement	595 565,00 €	39 442,04 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 300 000,00 €	1 300 000,00 €
165	Dépôts et cautionnements	5 000,00 €	2 949,20 €
27	Autres immobilisations financières	12 930,00 €	12 939,36 €
024	Produits des cessions	27 190,00 €	
	TOTAL	2 650 685,00 €	2 099 766,63 €
Opérations d'ordres			
040	Opérations d'ordres section à section	114 000,00 €	131 908,68 €
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €	2 199,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	616 050,00 €	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 480 735,00 €	2 233 874,31 €



Section d'investissement : à retenir

Rappel :

Rappel du compte administratif 2021 : dépenses 922 657,32 € / recettes 882 313,22 €.

Les dépenses totales (hors reprise du déficit) d'investissement sont en hausse de 30.85 % par rapport au CA 2021.

Les recettes totales d'investissement sont en augmentation de 153.18 % par rapport au CA 2021 en raison essentiellement de la contractualisation d'un prêt d'un montant d'1 300 000 €

Taux d'exécution :

Les taux d'exécution de la section d'investissement en dépenses réelles et en recettes réelles sont respectivement de 36,01 % et de 79,22 %.

Le résultat d'investissement 2022

	Résultat d'investissement 2022 :	1 026 582,03 €
023	Résultat d'investissement n-1 reporté	-45 683,16 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT A REPORTER	980 898,87 €

Les restes à réaliser 2022 de la section d'investissement :

Les restes à réaliser correspondent :

- aux dépenses engagées non mandatées (payées) au 31 décembre n-1.
- aux recettes certaines restant à percevoir au 31 décembre n-1.

Restes à réaliser en dépenses 2022	793 268,00 €
Restes à réaliser en recettes 2022 :	488 030,00 €
Déficit sur les restes à réaliser :	-305 238,00 €

Endettement

La commune a réalisé un emprunt 1 300 000 € en 2022 en prévision de la construction de l'hôtel de ville et de l'important programme d'investissement défini. La remontée rapide des taux d'intérêts dès le début de l'année 2022 a incité l'assemblée délibérante à ne pas attendre à contracter l'emprunt.

Malgré tout elle conserve son excellente solvabilité puisque sa capacité de désendettement se situe entre 4 et 5 ans tous budgets confondus.

Le capital restant dû du budget principal au 31 décembre 2022 : 2 247 638 €.

RESULTAT GLOBAL 2022 A REPORTER SUR L'EXERCICE 2023

1 747 395,25 €

ETAT DE LA DETTE SIMPLIFIE						
	Objet	Taux	Dettes à l'origine	capital restant dû au 31/12/2022	Durée résiduelle	Variation annuité 2023
1	Réhabilitation logement SJB	4,70	85 000,00	24 506,01 €	4	
2	Extension EP SJB	4,11	5 000,00	0,00 €	1	-603,56 €
3	Préfinancements	2,21	600 000,00	344 537,65 €	8	
4	Investissement 2007	3,71	509 590,00	193 941,24 €	6	
5	Achat terrain + matériel	1,11	150 000,00	0,00 €	0	-3 110,86 €
6	Travaux réseau eau (SIAEP)	3,47	85 000,00	37 127,10 €	9	
7	Restaurant scolaire	5,31	460 000,00	153 991,14 €	6	
8	Achat New Way + travaux	28 taux variab	457 948,84	55 798,97 €	2	138,20 €
9	Prêt travaux Cantillac	3,39	95 172,00	5 559,70 €	1	-5 630,62 €
10	Prêt Cantillac chemin rural	1,48	20 000,00	8 261,71 €	4	
11	Prêt travaux cimetière Eyvirat	4,99	18 000,00	1 859,32 €	1	
12	Eyvirat Mairie	4,37	11 600,00	1 801,64 €	2	
13	Eyvirat réhabilitation logement	1,35	68 531,00	49 091,85 €	17	
14	Eyvirat réhabilitation logement	1,35	29 183,00	19 799,92 €	13	
15	St Crépin Mairie	4,60	20 000,00	8 208,79 €	4	
16	St Crépin Mairie	4,65	35 000,00	14 394,56 €	5	
17	Sencenac Puy de Fourches Local Tech	3,27	40 000,00	4 611,14 €	1	
18	Valeuil achat immobilier	4,65	40 000,00	15 767,84 €	5	
19	Valeuil Travaux Eglise	4,57	30 000,00	685,42 €	1	-2 081,05 €
20	Valeuil colombarium	3,00	15 000,00	3 560,25 €	3	
21	Valeuil divers travaux	0,95	38 000,00	15 633,89 €	4	
22	Valeuil achat immobilier	4,67	40 000,00	16 464,30 €	5	
23	Hôtel de ville - investissements	1,60	1 300 000,00	1 272 303,46 €	19,5	38 041,89 €
Capital restant dû au 31/12/2022				2 247 905,90 €		26 754,00 €
Variation de l'annuité de la dette 2023						26 754,00 €

Compte Administratif 2022 : RESULTAT GLOBAL

	Réalisé total	Restes à réaliser	TOTAL
INVESTISSEMENT			
• Dépenses	1 207 292,28 €	793 268,00 €	2 000 560,28 €
• Recettes	2 233 874,31 €	488 030,00 €	2 721 904,31 €
Résultat n-1 cumulé	- 45 683,16 €	- 305 238,00 €	259 554,84 €
FONTIONNEMENT			
• Dépenses	3 110 838,78 €		3 110 838,78 €
• Recettes	3 629 634,83 €		3 629 634,83 €
Excédent n-1 cumulé	247 700,33 €		247 700,33€
Résultat de clôture	1 747 395,25 €	-305 238,00€	1 442 157,25 €

QUELQUES RATIOS :

- a) Dépenses réelles de fonctionnement / population : 799 €
- b) Produit des impositions directes / population : 357 €
- c) Recettes réelles de fonctionnement / population : 966 €
- d) Dépenses d'équipement brutes / population : 243 €
- e) Encours de la dette/population :
- f) Dotation Globale de fonctionnement / population : 148 €
- g) Nombre de résidences secondaires : environ 396

Budget annexe du service assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Opérations réelles			
	CHARGES	PREVISIONS	REALISATIONS
011	Charges à caractères générales	15 000,00 €	13 740,48 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 600,00 €	18 527,34 €
65	Autres charges de gestion	5,00 €	
66	Charges financières	10 800,00 €	10 775,69 €
022	Dépenses imprévues	3 038,91 €	
	TOTAL	47 443,91 €	43 043,51 €
Opérations d'ordres			
042	Dotations aux amortissements	106 972,00 €	106 972,00 €
023	Virement à la section d'investissement	110 000,00 €	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	264 415,91 €	150 015,51 €

RECETTES			
Opérations réelles			
	PRODUITS	PREVISIONS	REALISATIONS
13	Atténuations de charges		
70	Ventes de produits	143 000,00 €	136 411,24 €
74	Dotations, subventions et participations		
	TOTAL	143 000,00 €	136 411,24 €
Opérations d'ordres			
042	Dotations aux amortissements	47 160,00 €	47 160,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	190 160,00 €	183 571,24 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	74 255,91 €	

	Résultat de fonctionnement 2022 :	33 555,73 €
002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	74 255,91 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER	107 811,64 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Opérations réelles			
	CHARGES	PREVISIONS	REALISATIONS
001	Résultat n-1		
16	Emprunt et dettes assimilées	44 100,00 €	44 098,71 €
20	Frais d'étude	140 000,00 €	579,79 €
21	Immob corporelles	85 992,94 €	17 209,53 €
23	Immob en cours		
	TOTAL	270 092,94 €	61 888,03 €
Opérations d'ordres			
040	Dotations aux amortissements	47 160,00 €	47 160,00 €
041			
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	317 252,94 €	109 048,03 €

RECETTES			
Opérations réelles			
	PRODUITS	PREVISIONS	REALISATIONS
10	Réserves		
13	Subvention d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
27	Autres immobilisations financières		
	TOTAL	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordres			
040		106 972,00 €	106 972,00 €
041			
021	Virement de la section de fonctionnement	110 000,00 €	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	216 972,00 €	106 972,00 €
1	Solde d'exécution n-1	100 280,94 €	

	Résultat d'investissement 2022	-2 076,03 €
023	Résultat d'investissement n-1 reporté	100 280,94 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT A REPORTER	98 204,91 €

RESULTAT GLOBAL 2022 A REPORTER SUR L'EXERCICE 2023	206 016,55€
--	--------------------

Ce budget est essentiellement alimenté par les recettes des redevances réglées par les administrés bénéficiant du service.

Des restes à réaliser en dépenses d'investissement d'un montant de 92 410 € relatif à l'étude diagnostique engagée en 2021.

Capital restant dû au 31/12/2022 : 389 334,96 €

Pas de nouvel emprunt réalisé en 2022.

Etat de la dette simplifiée :

	TAUX	DETTE			
	TAUX	Objet	Dettes à l'origine	capital restant dû au 31/12/2022	Durée résiduelle
1	3,71	Assainissement	250 000,00 €	95 145,70 €	6
2	3,47	Réhabilitation STEP	260 000,00 €	111 520,31 €	9
3		Avance Adour Garonne	15 840,00 €	5 280,00 €	5
4		Avance Adour Garonne	22 483,30 €	8 993,38 €	6
5		Avance Adour Garonne	5 445,90 €	2 541,42 €	7
6	2,07	Assainissement Valeuil	42 300,00 €	16 193,00 €	9
7	4,27	Assainissement Valeuil	57 000,00 €	20 332,70 €	5
8	0,98	Assainissement Brantôme	150 000,00 €	129 328,45 €	19
Capital restant dû au 31/12/2022				389 334,96 €	

Budget annexe du service ventes énergies

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Opérations réelles			
	CHARGES	PREVISIONS	REALISATIONS
011	Charges à caractères générales	5 100,00 €	1 398,73 €
65	Autres charges de gestion courante	182,92 €	0,00 €
66	Charges financières	1 625,00 €	1 623,80 €
02	Dépenses imprévues		
	TOTAL	6 907,92 €	3 022,53 €
Opérations d'ordres			
042		5 388,00 €	5 387,53 €
023	Virement à la section d'investissement	16 000,00 €	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	28 295,92 €	8 410,06 €

RECETTES			
Opérations réelles			
	PRODUITS	PREVISIONS	REALISATIONS
002	Résultat de fonctionnement reporté	17 534,92 €	
13	Atténuations de charges		
70	Ventes de produits	10 000,00 €	10 779,90 €
74	Dotations, subventions et participations		
	TOTAL	27 534,92 €	10 779,90 €
Opérations d'ordres			
042		761,00 €	760,73 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	28 295,92 €	11 540,63 €
	Résultat de fonctionnement 2022 :		3 130,57 €
002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté		17 534,92 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER		20 665,49 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Opérations réelles			
	CHARGES	PREVISIONS	REALISATIONS
001	Solde d'exécution section invest reporté		
16	emprunts	5 130,00 €	5 128,20 €
21	Immob corporelles	26 904,00 €	
	TOTAL	32 034,00 €	5 128,20 €
Opérations d'ordres			
040		761,00 €	760,73 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	32 795,00 €	5 888,93 €

RECETTES			
Opérations réelles			
	PRODUITS	PREVISIONS	REALISATIONS
1	Solde d'exécution n-1	11 407,00 €	
10	Dotations fonds divers et réserves		
27	Autres immobilisations financières		
	TOTAL	11 407,00 €	0,00 €
Opérations d'ordres			
040		82 388,00 €	5 387,53 €
041			
021	Virement de la section de fonctionnement	16 000,00 €	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	109 795,00 €	5 387,53 €

	Résultat d'investissement 2022	-501,40 €
023	Résultat d'investissement n-1 reporté	11 407,00 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT A REPORTER	10 905,60 €

RESULTAT GLOBAL 2022 A REPORTER SUR L'EXERCICE 2023	31 571,09 €
--	--------------------

Pas de reste à réaliser à reporter au budget 2023 au titre des investissements.

Tant qu'aucuns travaux d'investissement ne sont nécessaires, ce budget s'autofinance.

Capital restant dû au 31/12/2022 : 43 614,88 €

Pas de nouvel emprunt réalisé en 2022.

Etat de la dette simplifiée :

Objet	Dettes à l'origine	capital restant dû au 31/12/2022	Taux	Durée résiduelle
Panneaux Photovoltaïques	100 000,00 €	43 614,88 €	3,71	9

Budget annexe lotissement Lapouge

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Opérations réelles			
	CHARGES	PREVISIONS	REALISATIONS
011	Charges à caractères générales	82 725,12 €	
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles	700,00 €	
	TOTAL	83 435,12 €	0,00 €
Opérations d'ordres			
042	Opération d'ordre	81 556,88 €	81 556,88 €
043			
023	Virement à la section d'investissement	123 556,00 €	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	288 548,00 €	81 556,88 €

RECETTES			
Opérations réelles			
	PRODUITS	PREVISIONS	REALISATIONS
002	Résultat de fonctionnement reporté	100 792,00 €	
13	Atténuations de charges		
70	Ventes de produits	64 200,00 €	13 920,07 €
77	Produits exceptionnels		
	TOTAL	164 992,00 €	13 920,07 €
Opérations d'ordres			
042		123 556,00 €	50 995,23 €
043			
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	288 548,00 €	64 915,30 €

	Résultat de fonctionnement 2022 :	-16 641,58 €
002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	100 792,00 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER	84 150,42 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Opérations réelles			
	CHARGES	PREVISIONS	REALISATIONS
001	Solde d'exécution section invest reporté	81 556,88 €	
16	emprunts		
21	Immob corporelles		
23	Immob en cours		
	TOTAL	81 556,88 €	0,00 €
Opérations d'ordres			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	123 556,00 €	50 995,23 €
041			
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	205 112,88 €	50 995,23 €

RECETTES			
Opérations réelles			
	PRODUITS	PREVISIONS	REALISATIONS
1	Solde d'exécution n-1		
10	Dotations fonds divers et réserves		
13	Subvention d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
27	Autres immobilisations financières		
	TOTAL	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordres			
040		81 556,88 €	81 556,88 €
041			
021	Virement de la section de fonctionnement	123 556,00 €	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	205 112,88 €	81 556,88 €

	Résultat d'investissement 2022	30 561,65 €
023	Résultat d'investissement n-1 reporté	-81 556,88 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT A REPORTER	-50 995,23 €

RESULTAT GLOBAL 2022 A REPORTER SUR L'EXERCICE 2023	33 155,19 €
--	--------------------

Ce budget est excédentaire, au 31 décembre 2022 il reste 3 lots à vendre pour lesquels un compromis de vente est en cours. Les principaux travaux de viabilisation sont achevés. Lorsque tous les terrains seront vendus. La voirie pourra être achevée.

Pas d'emprunt en cours sur ce budget.

Le désendettement global de la commune en 2022 s'élève à :

- Remboursement en capital : 201 718 €
- Paiement des intérêts de la dette : 45 413 €